

## Brevet Professionnel Agricole

### Option "*Travaux de conduite et entretien des engins*" TCEEA"



<b>Durée de la formation</b>	1 an dont 800 heures en centre et 350 heures en milieu professionnel.
<b>Statut</b>	En formation continue ou en contrat de professionnalisation
<b>Particularités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ouvrier qualifié en travaux de conduite et entretien des engins agricoles.</li> <li>■ Exécute des tâches et des travaux liés à la conduite de cultures (préparation sol – semis, entretien des cultures et récolte pour le compte des clients ETA ou adhérents CUMA en respectant les règles de sécurité et le respect de l’environnement.</li> <li>■ Assure l’entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements de l’entreprise.</li> <li>■ Communique dans l’entreprise et hors de l’entreprise avec les partenaires et donneurs d’ordres.</li> <li>■ S’informe et se forme sur l’utilisation et l’entretien des matériels</li> </ul>
<b>Niveau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sorti classe 3eme ou plus, après positionnement</li> <li>■ Titulaire diplôme CAPA ou plus</li> </ul>
<b>Débouchés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ouvrier qualifié.</li> <li>■ Poursuite d’études en formation par apprentissage : BP Responsable d’Exploitation Agricole (BP REA).</li> </ul>
<b>Public concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes et adultes (entretien individuel).</li> </ul>
<b>Organisation et durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Stage en exploitation agricole alterné : 350 H en milieu professionnel)</li> <li>■ →800 heures de formation en centre de formation.</li> <li>■ La formation est organisée en 10 Unités Capitalisables qui permettent l’attribution d’un diplôme national se déroulant tout au long de l’année ; Il n’y a donc pas d’examen final.</li> </ul>



Externat  
 Demi-pension  
 Internat

## Contenu de la formation

### ■ UC GENERALES (tronc commun) :

- **UCG1 (90H)** ⇒ Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
- **UCG2 (90 heures)** ⇒ Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.
- **UCG3 (90 heures)** ⇒ Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

### ■ UC SCIENTIFIQUES :

- **UC01 (90 heures)** ⇒ Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives aux productions végétales
- **UC02 (90 heures)** ⇒ Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements.

### ■ UC SPECIFIQUES (machinisme) :

- **UCS1PE (90 heures)** ⇒ Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur
- **UCS2PE (90 heures)** ⇒ Réaliser des travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture, dans le respect des règles de sécurité et d'environnement.
- **UCS3PE (90 heures)** ⇒ Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leur équipements

### ■ UNITE CAPITALISABLE D'ADAPTATION REGIONALE (2 UCARES OBLIGATOIRES) :

- **Devenir salarié agricole (40 heures)** ⇒ Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture Identifier les structures pour les offres d'emplois, savoir réaliser une lettre de motivation et se présenter à un entretien d'embauche.
- **Entretenir les bâtiments d'exploitation (40 heures)** ⇒ Assurer les activités de maintenance les bâtiments de l'exploitation

## Evaluation

- Diplôme d'insertion professionnelle délivré par le Ministère de l'Agriculture.
- Validation selon le système des Unités Capitalisables (contrôle continu) et parcours de formation individualisé.

### CFPPA-UFA DE THIERACHE

Rue Porte des Champs – 02140 VERVINS  
Tél : 03 23 91 31 50 Fax : 03 23 91 31 59  
Mail : [cfppa.la-thierache@educagri.fr](mailto:cfppa.la-thierache@educagri.fr)